



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 2 FEVRIER 2018 à VIRIGNIN

### ORDRE DU JOUR

- 1°/ Validation des pouvoirs.
- 2°/ Mot d'accueil du Président.
- 3°/ Validation du PV de l'AGO 2017.
- 4°/ Rapports Moral et Activités par le Président. Vote.
- 5°/ Rapport Financier par Marie DEPREZ, trésorière. Vote.
- 6°/ Projets 2018 : Budget Prévisionnel 2018. Vote.
- 7°/ Cotisation des Clubs pour 2019. Vote.
- 8°/ Interventions des Officiels.
- 9°/ Questions Diverses.

Comme il se doit, cette assemblée sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

#### **Ouverture de l'AGO**

par Claude Calchera, Président.

#### **1° et 2°/ Validation des pouvoirs et accueil des clubs**

Après la validation des pouvoirs, Claude présente les clubs, tous présents sauf Nantua : 8 clubs sur 9. Ensuite vient la présentation de notre invité en la personne de Didier LOLLI, Président du CD de Haute-Savoie et représentant la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

20 voix sur 22 sont donc présentes... quorum atteint, l'AG du CDA01 peut délibérer.

**3°/ PV AG 2017** : Il est approuvé à l'unanimité.

#### **4°/ Rapports Moral et Activités :**

Le Président fait une présentation globale des activités du CDA depuis sa reprise en 2013.

Le CDA a repris vie en 2013 ; sa santé financière est bonne. Il aura fallu une olympiade pour mettre en place la nouvelle politique.

Les relations du Comité avec les institutions : DDCS, CD01 et CDOS sont bonnes.

Les activités : Matériel pour les clubs, stages de perfectionnement pour les jeunes, et formation des bénévoles : Permis bateaux, Initiateur et PSC1.

Le CDA est présent à la ligue, mais nous sommes "un tout petit" comité, nous devons évoluer et sortir de notre anonymat !

Avec 9 clubs d'inscrits, on devrait développer des projets ambitieux, le Président rappelle que les projets amènent les subventions. Il dresse le triste constat que le CDA manque de bénévoles mais aussi de projets.

Alors que faire ?

- Impliquer les bénévoles, les encourager.
- Valoriser les compétences de chacun.
- Déléguer et faire confiance.
- Rester positif et avoir des projets ambitieux.
- Les projets doivent s'inscrire dans la politique de la Fédération d'Aviron.

Claude Calchera rappelle encore une fois, que le CDA est au service des clubs et qu'il est important que perdurent de bonnes relations au sein de notre réseau.

Nous avons une ligue forte. Nous sommes un Comité soudé et les clubs sont en bonne santé, mais il faut un travail soutenu et productif.

Les trois axes à travailler au sein du CDA01 :

a) **Accompagner** les clubs pour la demande de subventions au CNDS.

Le Comité accompagne les clubs dans leurs projets, il faut donc que ceux-ci les fassent remonter.

b) **Travailler** au sein du Comité sur les différents projets de développement : matériel, stages, formation.... Il faut plus de bénévoles pour ces actions.

c) **Compétition** : Il faut aller dans les collèges, le Comité accompagne l'opération : "RAME EN 5ème" ou "RAME A L'ECOLE", il faut aller chercher les jeunes pour que leurs résultats encouragent ensuite la retombée de subventions. Les clubs doivent faire remonter leurs besoins pour mettre en place cette opération si importante pour l'avenir de chaque club.

N'oublions pas non plus que : « SANS LES CLUBS, LE CDA N'EST RIEN »

Vote : A l'unanimité le rapport moral et d'activités du président est accepté.

### **5° / Rapport Financier :**

Marie DEPREZ, trésorière, présente les comptes :

a) Bilan : 5904,71€

5660€ subvention du CNDS

1185€ subvention du Département

Trésorerie disponible : 4763,14€

b) le compte de résultat :

Recettes : essentiellement liées majoritairement aux subventions du CNDS, du Conseil Départemental de l'Ain apparaissent à hauteur de 14569.83€

Dépenses : sont dues aux stages jeunes, à l'open d'ergomètres, à quelques honoraires pour ces deux thèmes et aux déplacements de bénévoles. Elles s'élèvent à 13234.15€.

Ce qui laisse apparaître un résultat de 1335.68€

### **6° / Budget prévisionnel et projets 2018**

Dans ce budget, il apparaît le financement d'un stage « jeunes », réalisé peut-être en collaboration avec le CD de Haute-Savoie, et la journée « OPEN ERGOMETRE ».

Recettes : 8010€, liées essentiellement aux subventions du CNDS et du Département de l'Ain

Dépenses : 8010€, liées aux stages, déplacements, régates, formations.

Vote : A l'unanimité les comptes 2017 et BP 2018 sont acceptés.

### **7°/ Cotisations des clubs pour 2019.**

Claude Calchera propose :

Une partie fixe et l'autre modulable selon le nombre d'adhérents.

*Proposition* : 30€ fixe + 0,50€ par adhérent.

Vote : Accepté à l'unanimité.

Claude Calchera en profite pour rappeler aux clubs présents, qu'il est important de valoriser le travail des bénévoles lors de l'établissement des budgets et qu'il est nécessaire de comptabiliser les frais de déplacement.

Le CDA pourrait participer au financement du permis remorque : E & EB.

Vote : Accepté à l'unanimité.

### **8°/ intervention de Didier LOLLI**

Qui constate que par leur présence dans cette assemblée, les clubs de l'Ain se sentent bien concernés par la politique fédérale. Il nous remercie pour notre engagement auprès de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes et nous encourage dans nos actions en nous délivrant le message que la Ligue est là pour nous aider à construire des actions dans le cadre des jeunes, de la formation des initiateurs et des formations aux bénévoles.

### **9°/ Questions diverses :**

*Qu'en est-il du projet Apprenti ?*

Cette formation de 18 mois qui démarre en novembre sera prise en charge par le club de ABHR. Le club proposera peut-être ensuite l'apprenti aux autres clubs pour les mercredis et samedis, si cette condition est acceptée par l'intéressé. C'est un contrat d'apprentissage avec le CFA des métiers du sport de Clermont Ferrand qui se déroule au CREPS de Vichy pour la partie théorique.

*Comment faire pour avoir un financement CNDS ?*

Le comité peut accompagner les demandes si elles sont faites à temps... dans ces demandes faites au CNDS, il faut savoir que les opérations cofinancées sont appréciées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Le Président invite l'assemblée à se rapprocher de la buvette.

La Secrétaire  
Isabelle Meunier

Le Président  
Claude CALCHERA

